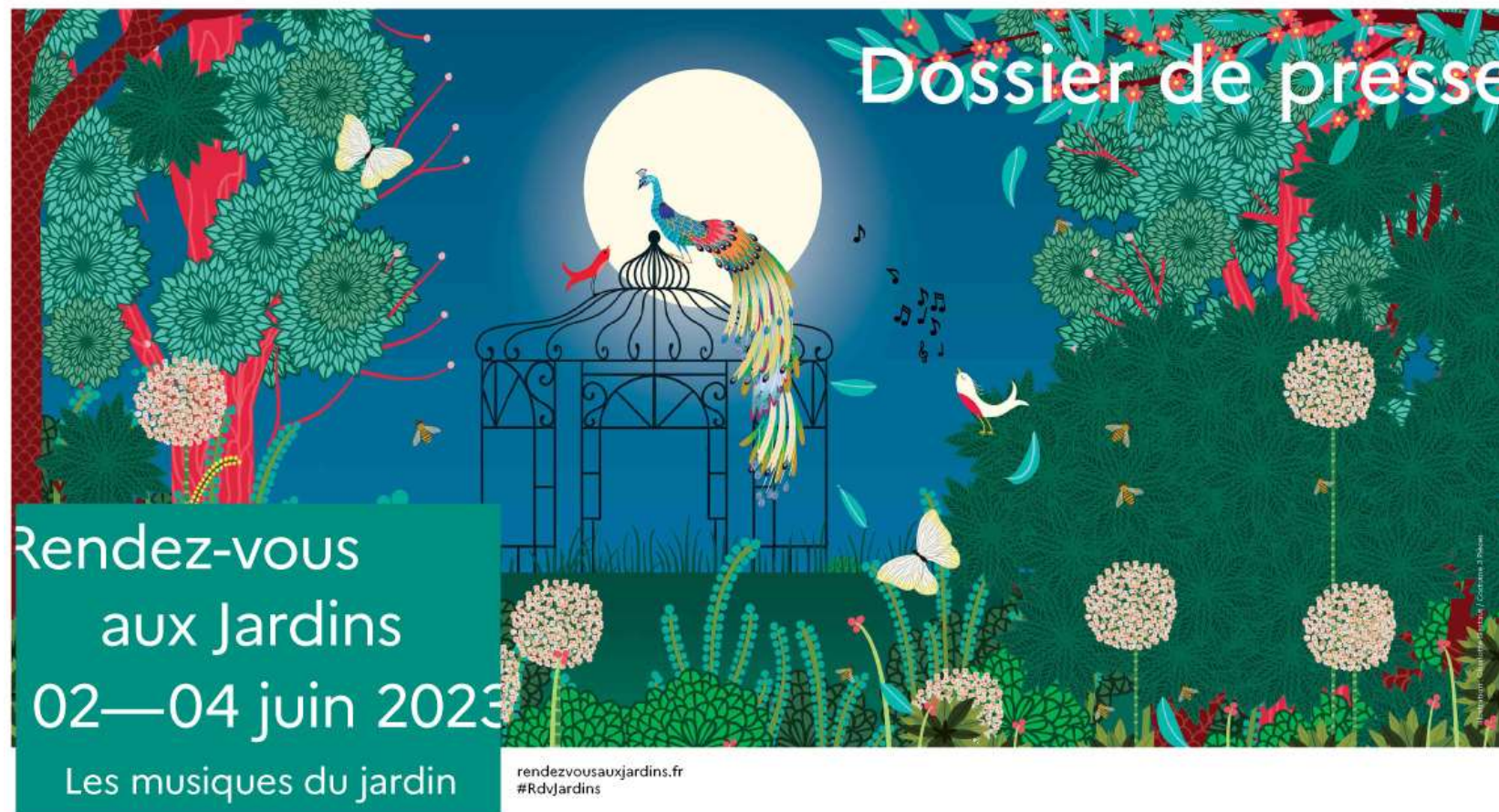




Rendez-vous aux jardins 2023 - Grand Est

20 ans que la manifestation « Rendez-vous aux jardins », coordonnée par le ministère de la Culture, anime le territoire et fédère un réseau qui mobilise les propriétaires de jardins, privés ou publics, protégés au titre des monuments historiques ou labellisés « Jardin remarquable », historiques ou de création récente... mais qui sont tous le fruit d'une passion humaine, de soins permanents, et d'héritage de savoir-faire à préserver et à transmettre.

Pendant un week-end, le vendredi est plus spécifiquement réservé aux scolaires (sur rendez-vous uniquement) les jardins ouvrent leurs portes à tous les publics, le samedi 3 et le dimanche 4 juin 2023. Une manifestation qui, depuis 2018, s'est ouverte à une vingtaine de pays européens.

En Région, les Rendez-vous aux jardins sont mis en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est en lien avec les partenaires publics et privés. Cette manifestation bénéficie de partenariats : Val'hor, RATP, Centre des monuments nationaux (CMN), Association des maires de France (AMF), L'Ami des jardins, Le Figaro, Gulli, Arte, France Télévisions, France Médias Monde, Science & Vie TV, 20minutes.fr, Autoroute info 107.7, Radio Vinci Autoroute 107.7, Radio Sanef 107.7, Groupe Sanef, Phenix Stories, Comité des parcs et jardins de France (CPJF), la Demeure historique, les Vieilles maisons françaises, l'Association des journalistes du jardin et de l'horticulture (AJJH). Parmi les nombreux soutiens : les collectivités territoriales, les Villes et pays d'art et d'histoire (VPAH), les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Consulter le programme du Grand Est

Sur la base nationale [Openagenda.com](https://www.openagenda.com) (mise à jour par les propriétaires jusqu'à la veille de la manifestation) :

Sur le [site de la DRAC Grand Est](#) : des extractions word du programme par département (arrêtées à la date du 22 mai 2023)

Sur le [site national de l'opération](#)

Une [brochure numérique](#) par département : élaborée par la DRAC Grand Est (jardins inscrits avant le 31 mars 2023).

Contact presse Direction régionale des affaires culturelles - Grand Est

comm.grand-est@culture.gouv.fr

Direction régionale des affaires culturelles Grand Est

Les chiffres de l'édition 2023 dans le Grand Est

La DRAC Grand Est, qui coordonne la manifestation dans la région a recensé :

360 événements & 239 jardins participants

Parmi ces sites ouverts :

41 jardins labellisés « Jardin remarquable »

60 jardins protégés au titre des monuments historiques

48 premières participations

258 animations sont libre d'accès (entrées gratuites)

Bas-Rhin : 75 événements - 60 jardins // **Haut-Rhin** : 34 événements - 23 jardins // **Meurthe-et-Moselle** : 31 événements - 20 jardins // **Meuse** : 25 événements - 14 jardins // **Moselle** : 25 événements - 16 jardins // **Vosges** : 27 événements : 20 jardins // **Ardennes** : 16 événements - 10 jardins // **Aube** : 37 événements - 16 jardins / **Marne** : 41 événements - 31 jardins / **Haute-Marne** : 50 événements - 29 jardins

La thématique « La musique des jardins »

Le thème de cette année évoque l'environnement sonore des jardins qu'il soit naturel : chants d'oiseaux, cris d'animaux, tumulte des eaux, mélodies des orgues hydrauliques, murmure du vent, bruissement des plantes, ou proposé par des artistes, installations sonores contemporaines, etc. Cette édition offre une occasion unique de découvrir ou redécouvrir l'art des jardins qui ouvrent leurs portes pour partager des milliers d'animations culturelles et pédagogiques avec des démonstrations concerts, spectacles, expositions, ouvertures nocturnes... Chants d'oiseaux, cris d'animaux, tumulte des eaux, mélodies des orgues hydrauliques, murmure du vent, bruissement des plantes, cliquetis et autres glissements sonores animent musicalement les lieux.

Les Rendez-vous aux jardins s'attachent cette année à faire découvrir le lien entre nature et musicalité et invite le public à vivre une expérience sensorielle originale dans ces lieux naturels et culturels. L'occasion de découvrir la richesse musicale de la faune et de la flore qui peuplent nos parcs et nos jardins.

... quelques exemples d'animations autour du thème

Des animations autour de la thématique « Les musiques du jardin » : concerts, promenades ou lectures musicales ; découverte des sons du jardin ; installations sonores... : « [Les musiques du jardin](#) » ; des [Animations jeune public](#)

**[Concert "Le Rossignol amoureux" par l'ensemble Akadêmia](#) - Direction : Françoise Lasserre
au château du Pailly (Haute-Marne)**

Que serait la musique (et les jardins) sans les oiseaux ? Puisant l'inspiration de la Nature, la Musique est porteuse de la mélodie de l'oiseau exaltant l'amour sous toutes ses formes. L'ensemble Akadêmia interprètera ainsi des pièces vocales et instrumentales du XVII^e siècle (Purcell, Dowland, Van Eyck...) alternant en une profusion de trilles et de roulades.

Samedi 3 juin à 20h30, durée : 1h

Tarif unique de 10 euros. Gratuit pour les moins de 26 ans. Réservation conseillée au 06 03 84 45 12

Et également des visites libres et guidées du jardin et du château.

Les actions du ministère de la Culture en faveur des jardins

Le label « Jardin remarquable »

Le label « Jardin remarquable » est un label de qualité du ministère de la Culture, attribué pour une durée de 5 ans renouvelable. Il distingue, depuis 2004, les jardins qui présentent un intérêt culturel, historique, botanique ou esthétique de par leur composition, leur intégration dans le site et la qualité des abords, les éléments remarquables tels que la présence de l'eau, de fabriques..., et la qualité de l'entretien mis en place dans le cadre d'un plan de gestion.

Le label « Jardin remarquable » dans le Grand Est

La région Grand Est compte 47 jardins labellisés « jardins remarquables », répartis sur 9 départements :

- 4 dans l'Aube
- 7 dans la Marne
- 5 dans la Haute-Marne
- 6 dans la Meurthe-et-Moselle
- 2 dans la Meuse
- 4 dans la Moselle
- 9 dans le Bas-Rhin
- 6 dans le Haut-Rhin
- 4 dans les Vosges

[Quelques animations proposées par des jardins labellisés « Jardins remarquables » du Grand Est](#)

Jardins protégés au titre des monuments historiques

Au même titre que les immeubles, les parcs et jardins qui présentent un intérêt historique, artistique ou architectural, peuvent bénéficier d'une protection au titre des monuments historiques. Il existe deux niveaux de protection : l'inscription ou le classement (le plus haut niveau de protection). Ce sont les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui instruit et accompagne les propriétaires dans la gestion de leur bien, techniquement et financièrement.

Les parcs et jardins peuvent également être une composante importante d'un paysage remarquable avec une protection au titre des sites (ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement). Le service instructeur est alors la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL).

2 594 parcs et jardins sont protégés en France (638 classés).

Les jardins protégés au titre des monuments historiques - Grand Est

174 jardins protégés dans le Grand Est

8 dans les Ardennes
8 dans l'Aube
16 dans la Marne
15 dans la Haute-Marne
30 dans la Meurthe-et-Moselle
27 dans la Meuse
20 dans la Moselle
24 dans le Bas-Rhin
11 dans le Haut-Rhin
15 dans les Vosges

En savoir plus : [liste des jardins protégés](#)